



*Lettre électronique mensuelle de la commune de Treffieux - n°6 - 7<sup>e</sup> juillet 2015*

## La vie municipale

**En raison du déménagement de la mairie, le *Bulletin trimestriel* paraîtra fin juillet.**

Pour l'instant, les nouveaux bâtiments se cachent derrière les anciens, mais bientôt ils apparaîtront au grand jour !



## Un événement qui ne se produit qu'une fois par siècle : la mairie déménage !

### Les services seront fermés le mardi 7 juillet

**Du 2 au 9 juillet**, les bureaux de la mairie vont s'installer dans leurs nouveaux locaux, en voie d'achèvement. Comme on le sait, quelques retards se sont produits, du fait de la défection de l'entreprise de peinture qu'il a fallu remplacer. Néanmoins, nous avons fait en sorte que l'installation des services administratifs dans les nouveaux bureaux se fasse avant l'été. Il avait été convenu avec ERDF que l'électricité soit coupée dans les anciens bureaux le 9 juillet. La réception du chantier a lieu le 2 juillet. Il y a donc une semaine pour effectuer le déménagement et la réinstallation (électricité, téléphone, télésurveillance...)

**Samedi 4 juillet**, les élus apportent eux-mêmes leur contribution pour le déplacement des cartons et meubles.

Par rapport aux horaires habituels, les bureaux seront fermés exceptionnellement le mardi 7 juillet.

En revanche, il n'est pas certain qu'on puisse tenir notre prochain **conseil municipal du 10 juillet** dans la nouvelle salle du conseil, car elle ne sera peut-être pas terminée.

Tant que les anciens bâtiments ne sont pas déconstruits, l'accès aux nouveaux bureaux se fera à partir du parking placé derrière la salle du Temps libre. Un fléchage vous indiquera l'accès.

## **Projet « école et locaux partagés » : le conseil du 10 juillet va choisir l'architecte**

Le comité technique, chargé d'étudier les dossiers déposés par les cabinets d'architectes pour la maîtrise d'œuvre du projet, a procédé en deux temps :

- Le 2 juin, il a présélectionné 4 équipes candidates sur la soixantaine de dossiers reçus.
- Le 29 juin, il a auditionné ces 4 équipes et établi un classement qui sera soumis au conseil municipal du 10 juillet.
- Ainsi, en septembre, pourra commencer le travail d'élaboration du projet architectural, urbanistique et paysager.

## **Notre site internet fait peau neuve !**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, le site internet de la commune de Treffieux, comme celui de toutes les communes de la région de Nozay, change pour une présentation plus moderne et plus intuitive. C'est aussi son contenu qui est enrichi : vous pourrez y trouver les habituelles informations pratiques mais aussi des dossiers sur les projets en cours ainsi que des informations historiques et patrimoniales. L'ensemble des publications de la commune y est mis à disposition. A terme, les délibérations numérisées à partir des archives seront proposées.

La page d'accueil du site s'ouvre sur les actualités. N'hésitez pas à profiter de cet outil numérique pour y annoncer vos manifestations !

Rendez-vous sur [www.treffieux.fr](http://www.treffieux.fr)

Nathalie Pérette, conseillère municipale

C'est l'été !

Profitons du programme d'animation sur toute la région de Nozay



Du 4 juillet au 29 août 2015, chaque jour (du lundi au samedi), un rendez-vous gratuit est proposé sur le territoire de la région de Nozay. Activités sportives ou culturelles, profitez de cette offre ouverte à tous pour découvrir de nouvelles pratiques ou de nouveaux sites.

A retenir, **sur le territoire de Treffieux** :

#### **Bourg de Treffieux**

- **Mercredi 8 juillet** de 15h à 17h30 : *Récré des familles*, parking salle du Temps libre, activités variées animées par La Mano. Gratuit sans réservation.
- **Vendredi 17 juillet** de 15h à 18h : *Grands jeux pour petites rues* fait son cinéma. Au centre-bourg, dans une ambiance cinématographique, participez en famille à un grand jeu et gagnez les épreuves en équipe !

#### **Etang de Gruellau**

- **Lundi 13 juillet de 14h à 18h** : Un après-midi consacré aux activités ludiques et sportives, avec le ventrigrisse en guest-star ! (Prévoir une serviette et une tenue de rechange).
- **15, 16, 17 juillet, stage Robin des Bois** : VTT, tir à l'arc, course d'orientation et atelier de fabrication d'arcs de 10h à 16h - Halle de Gruellau (Animation Sportive Départementale en partenariat avec Les Amis de Gruellau : 10 € si non adhérent à l'Animation Sportive + 8 € à l'ordre des Amis de Gruellau).
- **Samedi 18 juillet** de 15h à 18h : Un après-midi pour se détendre autour de divers ateliers :

- Cuisine naturelle, massages, ...
- *Grands reporters à l'air libre* : Encadrés par des professionnels, devenez reporters le temps d'un été et réalisez prises de vue et montage d'un clip vidéo
- Balade historique en compagnie du CICPR, découvrez Treffieux, son histoire et son patrimoine. Sur inscription.  
Inscription aux ateliers sur place. Entrée libre.

#### **Local jeunes de Treffieux (en face de la mairie)**

- **Du lundi 13 au vendredi 17 juillet**, de 10h à 17h, **SPOT Jeunes** pour 11-17 ans : jeux et activités diverses (console, jeux, baby-foot...)
- **13, 15 et 16 juillet, stage vidéo** : 3 jours pour créer des spots publicitaires satiriques et humoristiques ! Prises d'images, de son et montage.

#### **Golf des Fontenelles**

- **Mercredis 15 juillet et 12 août** de 14 à 16h : Initiation au golf pour Petits et Grands, venez en famille découvrir les plaisirs de cette activité technique et tactique sur un terrain de golf de 9 trous !
- **Du 20 au 24 juillet** de 10 à 16h, stages pour **les 8-15 ans** (golf, tir à l'arc, ultimate, disc golf).

#### **Informations complémentaires - inscriptions :**

- Office de tourisme : tel. 02 40 79 31 64  
[accueil@tourisme-nozay.fr](mailto:accueil@tourisme-nozay.fr) - [www.cc-nozay.fr](http://www.cc-nozay.fr)
- Le guide complet sur  
<http://www.cc-nozay.fr/IMG/pdf/t-guideete-ccrn-2015-a5-f-web.pdf>

## **Infos diverses**

### **Bon d'achat de 25 € pour les collégiens !**

Votre enfant est inscrit au Collège... Pour la rentrée scolaire 2015/2016, vous pouvez bénéficier d'un **bon d'achat « Fournitures scolaires » de 25 € par enfant.**



**À retirer en mairie du 9 juillet au 28 août** sur présentation du livret de famille ou pièce d'identité de l'enfant.

### **Mairie**

#### **Changement des horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

mardi et jeudi de 9h30 à 12h30  
vendredi de 9h30 à 13h30

en raison du déménagement vers les nouveaux locaux, la mairie sera **fermée le mardi 7 juillet**